



CAJ/41/1

ORIGINAL : français

DATE : 24 janvier 2000

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Quarante et unième session
Genève, 6 avril 2000

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Notion d'obteneur (document CAJ/41/2)
4. Révision de l'Introduction générale aux principes directeurs d'examen (document CAJ/41/3)
5. Notion d'arbres et de vigne aux fins des dispositions relatives à la nouveauté et à la durée de la protection (document CAJ/41/4)
6. Liens entre une variété hybride et ses constituants du point de vue de la nouveauté (document CAJ/41/5)
7. L'"exemption en faveur de l'obteneur" (document CAJ/41/6)
8. Signes susceptibles de constituer une dénomination variétale (document CAJ/41/7)
9. Marquage des variétés protégées (document CAJ/41/8)
10. Programme de la quarante-deuxième session
11. Clôture de la session

[Fin du document]

La session se tiendra au siège de l'UPOV (34, chemin des Colombettes, Genève, Suisse) le jeudi 6 avril 2000 et s'ouvrira à 9 h 30.